

STIMSON



INTERNATIONAL
ORDER & CONFLICT

REPORT

DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU MALI

une opportunité pour la
MINUSMA de combler l'écart



By Dirk Druet and Rida Lyammouri
with David Mozersky

The Powering
Peace Initiative

The Stimson Center &
Energy Peace Partners

© 2021 The Henry L. Stimson Center
and Energy Peace Partners

The Stimson Center

1211 Connecticut Ave, NW, 8th Floor
Washington, DC 20036
<https://www.stimson.org/>
communications@stimson.org
202.223.5956

Energy Peace Partners

3030 Bridgeway, Suite 220
Sausalito, CA 94965
info@energypeacepartners.com

COVER

*MINUSMA supply convoys on their
way to the north of Mali to supply
remote UN bases* UN Photo/Sylvain Liechti

Report designed by Verdesca Creative

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'énergie joue un rôle important et méconnu dans la dynamique du climat, de la sécurité, de la paix et des conflits au Mali, l'un des pays les moins électrifiés au monde. On constate des disparités considérables entre l'électrification dans les zones urbaines du sud et du centre du pays, où environ 80 pour cent de la population bénéficie d'un accès régulier à l'électricité, et le Nord en proie à des conflits, où les niveaux d'électrification dans les zones rurales sont inférieurs à deux pour cent. Cet écart est un symbole très visible de l'inégalité de la répartition des richesses et du développement au Mali, qui s'inscrit dans le cadre de la marginalisation et du sous-développement historiques à l'origine des conflits successifs du pays. L'accord de paix actuel signé en 2015 visait à remédier à ces déséquilibres sachant qu'une électrification accrue est essentielle au développement du Nord, et faisait spécifiquement état de l'énergie solaire en tant que produit et domaine d'investissement clé. L'accord de paix n'a toutefois pas été mis en œuvre comme souhaité, ni l'expansion de l'électrification dans le Nord, freinée en partie par l'instabilité de la gouvernance, en particulier un coup d'État fin mai, le deuxième en un an. Les marchés actuels de l'énergie dans le nord du Mali reposent sur un diesel de contrebande destiné à l'alimentation des générateurs et jouent un rôle important dans l'économie politique de la région, car les chaînes d'approvisionnement en carburant sont souvent contrôlées par des groupes armés.

En 2013, la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) a été déployée pour faciliter l'instauration de la paix au Mali. La MINUSMA est un acteur clé de l'engagement de la communauté internationale dans le conflit en Mali, et est déployée aux côtés de missions militaires et diplomatiques distinctes, d'opérations humanitaires et d'initiatives de développement menées par l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) et les institutions multilatérales de développement.

La mission dont le mandat central des Nations Unies (ONU) est de faciliter la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015 exploite aujourd'hui 11 bases sur un vaste territoire. Le recours de la mission au diesel pour alimenter à la fois des générateurs et des véhicules est une exigence fondamentale et influence la conception de la présence de la mission dans tout le pays, ainsi que la fréquence et l'acheminement des convois de ravitaillement. La MINUSMA fait également face à des facteurs d'insécurité considérables, dont en particulier les attaques contre les soldats de la paix et les convois, ce qui en fait la mission de maintien de la paix la plus meurtrière au monde. Une part importante des capacités de la mission est donc dédiée à la protection des forces et la sécurité des convois. Même si la MINUSMA gère ses propres approvisionnements en carburant, sa dépendance vis-à-vis des générateurs diesel s'accompagne de coûts énormes, et de risques de sécurité considérables pour ses convois de ravitaillement. Cette situation compromet l'accomplissement du mandat et la mise en œuvre des opérations de la MINUSMA.

Cette étude s'intéresse d'abord à la dynamique de l'énergie au Mali, notamment à l'insuffisance de l'électrification dans le Nord et au commerce du diesel dans l'économie politique du nord du Mali. Elle examine ensuite les propres pratiques de la MINUSMA en matière de dépendance du diesel pour son énergie, les implications correspondantes pour la sécurité des convois et les options en vue de la transition de la mission vers les énergies renouvelables, dans le contexte de la réalisation des propres objectifs climatiques des Nations Unies. Enfin, le rapport explore les opportunités de transition vers les énergies renouvelables de la MINUSMA et les options permettant de tirer également parti de nouveaux projets énergétiques proches de sa présence sur le terrain, ce qui représenterait un nouveau moyen de s'acquitter de son mandat de l'ONU et de contribuer à la mise en œuvre de l'accord de paix.

Les choix de la MINUSMA s'agissant de ses pratiques en matière d'énergie et de sa transition vers les énergies renouvelables pourraient faciliter la mise en œuvre de la stratégie internationale au sens large pour le Mali, avec l'équipe de pays de l'ONU et les institutions dans le secteur du développement. Ils permettraient en particulier de faciliter l'accès à l'énergie et de récolter les dividendes de la paix au Nord, et d'offrir de nouveaux points d'entrée

CONSTATATIONS

Tout d'abord, l'énergie joue un rôle important mais nuancé dans l'économie politique du conflit malien, et la mise en œuvre de l'accord de paix. Alors que le Mali fait partie des pays les moins électrifiés, le manque évident d'électrification au Nord s'inscrit dans une dynamique plus large de sous-développement chronique à l'origine de doléances Nord-Sud depuis des décennies, et qui a contribué aux cycles de conflit actuels et passés.

Deuxièmement, les pratiques actuelles de la MINUSMA en matière de recours important à l'énergie diesel s'accompagnent de conséquences économiques, environnementales, et de coûts de sécurité pour la mission, qui dépend de convois de carburant longs et vulnérables. Une utilisation accrue des énergies renouvelables pourrait profiter à la mission de multiples façons.

Troisièmement, même avec les objectifs climatiques ambitieux de l'ONU, les leçons des obstacles rencontrés par le projet pilote à l'énergie solaire de la MINUSMA mettent en lumière à la fois des défis spécifiques à la mission et au niveau de l'ONU susceptibles de limiter l'adoption des énergies renouvelables au Mali et par d'autres missions sur le terrain. Ces défis sont en particulier les suivants :

- La prise de décision au sein de la mission est cloisonnée entre les sections, notamment celles qui travaillent sur l'impact environnemental, la planification énergétique, l'analyse des conflits et les bureaux organiques. L'approche n'est pas encore intégrée de sorte à prendre en compte les synergies entre ces domaines susceptibles de maximiser la planification des missions, les évaluations des conflits et les actions en matière d'environnement et d'énergie.
- L'ambiguïté qui entoure les rôles et responsabilités entre et au sein du siège des Nations Unies et de la mission en ce qui concerne les études de marché, les partenariats, et l'acquisition de nouvelles technologies (telles que les systèmes d'énergies renouvelables) pour le maintien de la paix.
- Le rôle des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police (PFC) dans l'empreinte énergétique de la mission intervient parallèlement à la planification de l'énergie détenue et exploitée par l'ONU. Ces deux systèmes compliquent la capacité de la mission à élargir et accélérer l'adoption d'options d'énergies renouvelables dans l'ensemble de la mission. Ce système doit être revu pour que la mission adopte de nouveaux mécanismes et des incitations à profiter de tous les avantages de cette transition vers les énergies renouvelables.

Quatrièmement, une transition de la MINUSMA vers les énergies renouvelables dans le nord du Mali pourrait également faciliter la consolidation de la paix en favorisant l'accès local à l'énergie. En s'appuyant sur les modèles de partenariat avec le client principal-ONU et le secteur privé qui émergent dans le cadre des opérations de paix de l'ONU, un projet d'énergie renouvelable de la MINUSMA également susceptible d'offrir des prestations énergétiques locales représente une nouvelle opportunité créative et importante pour faciliter la mise en œuvre de l'accord de paix d'Alger et celle du mandat de consolidation de la paix de la MINUSMA elle-même.

pour les projets dans les régions dans lesquelles les investissements et l'engagement ont été limités du fait du conflit et de l'insécurité. Par exemple, la MINUSMA travaille sur un modèle innovant de financement privé pour un projet pilote d'énergie solaire sur site à Bamako, dont le délai de rentabilisation est estimé à trois ou quatre ans. Ce projet pilote a été ralenti par un certain nombre d'obstacles bureaucratiques, alors même que la mission commence à envisager une approche plus large à l'échelle de la mission en matière d'énergie renouvelable.

Une plus grande transition vers les énergies renouvelables profiterait à la mission de plusieurs manières. Elle pourrait réduire l'exposition aux risques pour les convois de carburant, réaliser des économies de coûts supplémentaires à terme et réduire de manière spectaculaire sa consommation de diesel. Un modèle de projet prévoyant également la prestation de services énergétiques locaux offre de nouvelles opportunités de contribuer à la consolidation de la paix et de favoriser la mise en œuvre du processus de paix en catalysant de nouveaux projets énergétiques dans le Nord. Elle compléterait également la stratégie internationale plus large, dans la mesure où la mission offrirait de nouveaux points d'entrée pour faciliter des projets d'énergie renouvelable dans les principales villes du Nord.

Ces arguments incontournables en faveur d'une réorientation à l'échelle de la MINUSMA vers des projets d'énergies renouvelables à la fois montrent ses avantages pour la mission elle-même et la facilitation de l'accès local à l'énergie. On en trouve maintenant des exemples dans d'autres opérations de paix de l'ONU qui ont tiré parti de leur rôle de principal client de projets énergétiques du secteur privé qui desservent à la fois la mission et les communautés locales, et proposent des modèles à suivre pour la MINUSMA. Cette approche est également renforcée par les objectifs plus larges de l'ONU. L'ONU a adopté de nouveaux objectifs climatiques ambitieux, dont un objectif d'utilisation des énergies renouvelables de 80 pour cent d'ici 2030 annoncé par le Secrétaire général en 2019 et soutenu par le Plan d'Action pour le Climat du Secrétariat de l'ONU. De même, la phase deux de la Stratégie environnementale pour les opérations de paix du département de l'Appui opérationnel des Nations Unies définit des objectifs pour améliorer l'efficacité énergétique, accroître l'utilisation des énergies renouvelables et nouer des partenariats avec le secteur privé. Les progrès ont cependant été lents.

Le rapport présente plusieurs conclusions importantes et recommandations concrètes en ce qui concerne la consommation d'énergie de la MINUSMA, l'efficacité de la mission et l'expansion de l'utilisation des énergies renouvelables pour la mission elle-même et la région.

RECOMMANDATIONS

À la MINUSMA, l'équipe de pays des Nations Unies, aux agences internationales de développement, et au gouvernement du Mali :

- Faciliter de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables dans le nord du Mali en tant que composante insuffisamment mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger. Les signataires de l'accord d'Alger ont toujours demandé des progrès sur la voie de la création de la Zone de Développement du Nord, une zone de développement spéciale financée par des dispositions budgétaires supplémentaires du gouvernement malien. Le lien entre la création de cette zone, un financement budgétaire spécifique, et des dépenses de développement dans le domaine des infrastructures d'énergie renouvelable dans la zone de développement du Nord, peut contribuer à accélérer la mise en œuvre d'une disposition clé de l'accord de paix tout en élargissant l'accès aux énergies renouvelables au nord du Mali.

À la MINUSMA et au secrétariat de l'ONU :

- Élargir les structures de prise de décision autour de solutions d'énergies renouvelables pour faire intervenir le personnel organique de la mission afin d'intégrer l'analyse des conflits et les risques et opportunités politiques dans le cadre de la prise de décision autour du système d'énergie solaire de la mission.

Au secrétariat et aux États membres :

- Faciliter l'accès de la mission aux options d'énergie renouvelable.
- Investir dans de nouveaux outils et de nouvelles capacités d'étude de marché pour aider les départements et les missions à étudier l'éventail complet des solutions technologiques/contractuelles disponibles sur le marché.
- Encourager l'expérimentation et le recours à des projets pilotes et en tirer des enseignements, tout en explicitant le processus de conception des projets pilotes. La logique qui sous-tend la conception du projet pilote d'énergie solaire de la MINUSMA — selon laquelle un contrat à petite échelle avec un prestataire de solution technique et financière unique pour une exigence complexe émergente serait utilisé pour préciser les exigences et éclairer l'élaboration d'un cahier des charges pour l'achat d'une solution à plus grande échelle - est à la fois solide et d'une importance cruciale si le Secrétariat de l'ONU entend suivre le rythme des évolutions technologiques. Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité doit prendre la tête d'un effort de clarification de l'application des règles et réglementations existantes de l'ONU en rapport avec les projets pilotes et formuler des orientations à l'intention du siège des Nations Unies et des missions sur le terrain en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de projets pilotes accélérés à petite échelle de ce type.
- Accroître encore davantage les connaissances des PFC/PFP en ce qui concerne le remboursement des énergies renouvelables hybrides et de générateurs plus efficaces. Les États membres qui font la promotion de la stratégie de l'ONU pour l'environnement pourraient travailler avec les principaux PFC et PFP pour favoriser la réduction de l'utilisation de générateurs inefficaces et du gaspillage de carburant, et identifier des moyens d'encourager l'utilisation d'options d'énergie renouvelable par le personnel de maintien de la paix en uniforme. En 2022, les États membres pourraient se préparer à revoir les règlements

relatifs au matériel appartenant aux contingents (COE), les mécanismes de remboursement, et les tarifs correspondants, pour décourager l'utilisation de générateurs inefficients et le gaspillage de carburant par les unités en uniforme, et encourager l'utilisation de systèmes à énergie renouvelable. Un document thématique à ce sujet dans lequel figureront des recommandations appropriées de modifications au manuel COE doit être présenté lors de la prochaine réunion du groupe de travail sur le COE.

À la MINUSMA et à l'équipe de pays de l'ONU :

- Travailler ensemble pour explorer les synergies entre les travaux de développement prévus/en cours et la transition de la MINUSMA vers les énergies renouvelables, y compris autour de l'instauration des conditions de bancabilité nécessaires pour permettre la mise en valeur du projet énergétique.

À la MINUSMA :

- Veiller à ce qu'un plan d'énergie renouvelable à l'échelle de la mission pour la MINUSMA permette de récolter les dividendes de la paix. La MINUSMA doit mettre en pratique les leçons apprises du projet pilote d'énergie solaire et élaborer un cahier des charges en vue de l'achat d'un système d'énergie renouvelable à l'échelle de la mission, et sérieusement envisager une approche des énergies renouvelables qui offre des avantages énergétiques immédiats et à long terme aux communautés qui l'entourent, en s'appuyant sur les modèles d'ancrage d'un client d'autres opérations de paix de l'ONU.
- Contribuer à l'accroissement des infrastructures d'éclairage nocturne, notamment en milieu urbain, dans le cadre du mandat de protection des populations civiles. Une plus grande présence de personnel de sécurité la nuit dans les zones urbaines pourrait contribuer à protéger les infrastructures énergétiques contre le vol ou la destruction, et donc favoriser la disponibilité des panneaux solaires et d'éclairage solaire, en particulier sur les routes et dans les espaces publics.
- Faire intervenir un personnel civil et militaire organique au niveau de la planification à l'échelle de la mission en vue d'une transition vers les énergies renouvelables ; incorporer l'analyse du conflit en cours de l'ONU ; s'associer avec les communautés locales lorsque cela est possible ; et travailler en partenariat avec l'équipe de pays de l'ONU - par exemple, pour compléter ses programmes axés sur l'accès à l'énergie des ménages ruraux.
- Modifier l'état des besoins de l'unité et les protocoles d'accord pour les PFC/PFP co-implantés dans les sites de l'ONU, afin de transférer la responsabilité première de la production d'électricité à l'ONU.
- Accélérer les efforts de surveillance systématique de la production des générateurs dans le cadre des actions visant à accroître l'efficacité énergétique et à encourager le respect par les PFC/PFP des directives d'utilisation d'énergies renouvelables, conformément aux recommandations de la Commission spéciale des opérations de maintien de la paix dans son rapport 2021.¹ Pour éviter des incitations perverses autour de la consommation de carburant des générateurs COE, la MINUSMA doit exiger que tous les générateurs COE soient équipés de compteurs numériques qui mesurent et enregistrent la production d'énergie et la consommation de carburant.

¹ Assemblée générale des Nations Unies, Report of the Special Committee on Peacekeeping Operations, 2021 session de fond, A/75/19 (15 février-12 mars 2021), para. 44.

© 2021 The Henry L. Stimson Center
and Energy Peace Partners

The Stimson Center

1211 Connecticut Ave, NW, 8th Floor
Washington, DC 20036
<https://www.stimson.org/>
communications@stimson.org
202.223.5956

Energy Peace Partners

3030 Bridgeway, Suite 220
Sausalito, CA 94965
info@energypeacepartners.com

BACK COVER

*MINUSMA peacekeepers on patrol
between villages outside of Mopti.*
UN Photo/Gema Cortes

